

**Cabinet  
de la Rectrice**

Monsieur Didier QUENTIN  
Député de la Charente-Maritime  
21, boulevard Germaine de la Falaise  
17200 ROYAN

Poitiers, le 25 février 2009.

EB/RL N°p899  
Téléphone  
05 49 54.72.24  
Télécopie  
05 49 88.77.16  
Courriel  
cabinet  
@ac-poitiers.fr

Adresse postale  
5, cité de la Traverse  
BP 625  
86022 Poitiers cedex

Monsieur le Député,

En réponse à votre récent courrier par lequel vous m'interrogez sur le devenir des RPI et sollicitez mon avis sur le texte que M. le Maire de Genouillé vous a adressé, je peux vous apporter les précisions suivantes.

Le 9 janvier dernier à Saintes, dans son intervention devant les maires du sud du département, M. l'inspecteur d'académie a présenté les réformes en cours dans le premier degré: nouvelle organisation de la semaine, nouveaux programmes, service minimum d'accueil, deux heures d'aide en faveur des élèves en difficulté évolution des réseaux d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (RASED)...

Au cours de cette réunion, M. l'inspecteur d'académie a également évoqué la nécessité de s'interroger sur une évolution de l'organisation du réseau scolaire en milieu rural en mettant l'accent sur certaines observations qu'il avait pu faire.

La nouvelle organisation scolaire ne vise pas à supprimer les regroupements pédagogiques intercommunaux mais à améliorer les réponses là où elles peuvent l'être dans le cadre d'un dialogue entre l'Etat et les collectivités.

La carte scolaire qui vient d'être arrêtée, apporte la preuve que les regroupements pédagogiques intercommunaux ne sont pas menacés. En effet, le solde entre ouvertures et fermetures leur est favorable puisqu'il est positif de 4 postes.

S'agissant du RPI de Genouillé et de Saint Crépin, je note que ce dispositif se maintient bien avec deux classes dans chaque commune et qu'aucune mesure de fermeture n'est envisagée à court ou moyen terme.

Souhaitant vivement que ces éléments de réponse vous donnent satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations distinguées.

La Rectrice,

  
Béatrice CORMIER